

# Jalon 28

Les modèles d'affaires dominants au sein de l'industrie **favorisent le prolongement** de la durée d'usage et de la durée de vie des appareils

## Pourquoi ce jalon ?

- L'industrie numérique repose en grande partie sur des modèles d'affaires favorisant la multiplication et le renouvellement accéléré des appareils, ce qui réduit grandement leur durée d'usage bien en deçà de leur potentiel. En complément des efforts pour encadrer l'obsolescence (jalon 14) et pour stimuler le réemploi (jalons 10-19-20), des changements doivent également avoir lieu au niveau des modèles d'affaires dominants pour que ceux-ci ne constituent plus une barrière au prolongement de la durée de vie des appareils. Certaines entreprises ont adopté des modèles d'affaires alternatifs qui ne dépendent pas de la vente perpétuelle de nouveaux produits. C'est le cas par exemple de l'entreprise hollandaise Fairphone, qui propose des téléphones intelligents modulaires dont chaque composante peut être commandée sur leur plateforme et aisément remplacée soi-même. Ce système de vente initiale et de plateforme après-vente facilite la réparation en cas de panne et permet l'amélioration du terminal grâce au remplacement de ses composantes internes. Cependant, les coûts d'opération engendrés ne sont maîtrisables qu'à une échelle restreinte, et Fairphone n'envisage pas pour le moment de multiplier ses marchés à l'international. D'autres entreprises comme Xerox ont adopté des modèles plus circulaires, comme l'économie de fonctionnalité, en vendant un usage (l'impression), plutôt qu'un bien (une imprimante). En faisant payer un abonnement à la clientèle pour la location et la maintenance du matériel, l'économie de la fonctionnalité a le potentiel d'inciter les entreprises à utiliser des équipements plus durables pour réduire les coûts associés aux matières premières. Cela dit, dans certains cas, elle conduit également à des demandes de renouvellement fréquent de la part de la clientèle qui cherche à bénéficier d'un usage toujours plus performant sans avoir à investir dans du nouveau matériel. Il n'y a donc pas à ce jour de modèle alternatif suffisamment mûr pour changer les pratiques globales et il reste encore matière à inventer et à expérimenter dans ce domaine.

## Niveau d'avancement

<b>Mauvaise direction</b>	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
---------------------------	----------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

## Qui doit être mobilisé ?



Investisseur·euse·s



Personnes et organisations utilisatrices



Gouvernements



Société civile



Entreprises du numérique

## Comment pourrait-on s'y rendre?

---

Considérant que les fabricant-e-s d'appareils se trouvent principalement à l'étranger, il paraît nécessaire de **travailler de concert avec d'autres pays engagés à faire évoluer les pratiques** afin de déployer des stratégies concertées réellement susceptibles d'influer sur les entreprises qui fabriquent ces appareils. Cela pourrait par exemple prendre la forme d'une :

- **Réglementation** visant à lutter contre l'obsolescence (voir jalon 14);
- **Garantie obligatoire** sur les appareils numériques, de plusieurs années, déterminée en fonction d'un usage raisonnable et pouvant varier selon le type de produit (p. ex. : 5 ans pour un téléphone cellulaire, davantage pour une télévision);

À l'échelle provinciale, d'autres mesures complémentaires pourraient être mises en place en parallèle d'efforts internationaux, notamment :

- **Jouer sur la demande, en sensibilisant et informant les utilisateur-ric-e-s, par exemple en introduisant un indice pour les appareils numériques** qui pourrait indiquer la durée de vie moyenne d'utilisation du produit, la présence de pièces de rechange, le prix rapporté à la durée d'utilisation, ou un score sur sa réparabilité (voir jalon 9);
- **Stimuler le développement des niches d'innovation québécoises** dans ce domaine (voir jalon 15), en facilitant leur accès au financement et en faisant la promotion auprès du grand public.

## Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

---

- Les mesures portées par l'Union européenne, notamment l'indice de réparabilité en France et les discussions sur l'allongement de la durée de vie des terminaux, pourraient inspirer des projets d'envergure similaire en Amérique du Nord et soutenir le développement de nouveaux modèles d'affaires.
- L'initiative EFC Québec accompagne dans une phase pilote la transition d'une vingtaine d'entreprises québécoises vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Cette initiative ne compte pas pour le moment d'entreprises du secteur numérique, mais pourrait représenter un soutien potentiel à l'avenir.
- Le degré de sensibilisation aux enjeux environnementaux est généralement assez fort au Québec. Bien que la compréhension des enjeux propres au numérique soit encore faible (voir jalon 9), il est probable qu'un bassin d'individus et d'entreprises soit prêt à tester de nouveaux modèles d'affaires, surtout si ceux-ci offrent des avantages notables, par exemple en matière de vie privée.

## Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

---

- Le frein principal vient de l'industrie numérique qui, tant du côté matériel que logiciel, bénéficie directement du renouvellement fréquent des équipements en vendant le plus de produits possibles.
- L'envie d'avoir un appareil numérique «dernier cri» est une tendance ancrée chez les utilisateurs et les utilisatrices, en particulier chez les jeunes, souvent sensibles aux incitations à l'achat de l'industrie. Elle est difficilement conciliable avec le modèle du design modulaire, qui représente pour l'instant un coût supérieur et une performance légèrement inférieure à ce que l'on se fait sur le marché.
- Les modèles d'affaires axés sur la vente de services se heurtent à un certain nombre de défis techniques pour les entreprises qui voudraient les adopter : des changements dans le rapport contractuel avec la clientèle et dans la structure des coûts, la nécessité de bâtir un réseau d'entretien/réparation et de réintroduction de la matière et des composantes dans de nouveaux appareils, etc.

## Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

---

- Quels modèles d'affaires seraient les plus pertinents pour prolonger la durée de vie et d'usage des appareils, tout en étant compatible avec les autres éléments de la vision, dont l'accessibilité financière?
- L'économie de fonctionnalité est-elle une voie intéressante pour le numérique? Si les fournisseur-euse-s restent propriétaires d'ordinateurs ou de téléphones par exemple, comment gérer la protection de la vie privée et des données sensibles?

## Ressources

---

[En savoir plus sur la phase pilote d'EFC Québec](#)